

La commission de la formation et de la vie universitaire en formation plénière le lundi 24 novembre 2025

AVIS – CFVU-2025-FORMATION-60

RENDUE EXÉCUTOIRE LE :

Date de transmission :

Date de réception rectorat :

**AVIS SUR LA CAPACITE D'ACCUEIL ET LA REPARTITION DES PLACES DE
LA FILIERE KINESITHERAPIE POUR LES ETUDIANTS INSCRITS EN LICENCE
SANTE ET ACCES SANTE**

- VU** le Code de l'éducation ;
- VU** les statuts de l'Université Paris-Est Créteil (UPEC) Val-de-Marne approuvés par arrêté du ministre de l'éducation nationale en date du 14 novembre 1985, dans leur version issue des modifications approuvées en Conseil d'administration du 24 novembre 2023 ;
- VU** la délibération CA-2025-ÉLECTION-UPEC-65 du Conseil d'administration en date du 03 octobre 2025 par laquelle Madame Karine BERGÈS a été élue Présidente de l'université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) ;
- VU** la capacité d'accueil et la répartition des places de la filière Kinésithérapie pour les étudiants inscrits en Licence Santé et Accès Santé, présentée à la commission de la formation et de la vie universitaire du lundi 24 novembre 2025 et annexée à la présente délibération ;

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire de l'Université Paris-Est Créteil (UPEC) Val-de-Marne, après en avoir délibéré :

ARTICLE 1 :

Émet un **avis favorable** à l'unanimité, sur la capacité d'accueil et la répartition des places de la filière Kinésithérapie pour les étudiants inscrits en Licence Santé et Accès Santé, telle que détaillé dans les documents annexés à la présente délibération.

ARTICLE 2 :

La présente délibération sera transmise au Recteur Chancelier des Universités. Elle sera publiée conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire de l'Université Paris-Est Créteil (UPEC) Val-de-Marne.

La directrice générale des services est en charge d'exécuter la présente délibération.

La commission de la formation et de la vie universitaire en formation plénière le lundi 24 novembre 2025

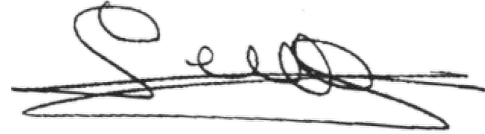
Fait à Créteil, le lundi 24 novembre 2025

**Le Vice-Président Formation et de la
Commission de la Formation et de la Vie
Universitaire**



Aranud THAUVRON

La Présidente de l'Université Paris-Est Créteil



Karine BERGÈS

Nombre de membres constituant le conseil : 40	DÉCOMPTE DES VOIX
Nombre de membres en exercice : 38	Votants : 16
Quorum : 20	Votes exprimés : 30
Membres présents : 16	Pour : 30
Membres représentés : 14	Contre : 0
Total des membres présents et représentés : 30	Abstention : 0

Modalités de recours : *La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au Recteur d'académie.*

Places en filière kiné 2025-2026

Ecoles publiques	Places L1	Places L2	Places L3	Places LAS disciplinaires	Total
IUK	11	8	4	2	25
ENKRE	10	2	0	0	12
IFMK APHP	8	0	0	0	8
Ecoles privées	Places L1	Places L2	Places L3	Places LAS disciplinaires	Total
IFMK Assas	18	4	3	0	25
IFMK-EF Meaux	10	5	2	0	17
EKP	13	7	6	3	29
IFMK CEERRF	10	5	3	2	20
IFMK EFOM	7	2	1	0	10
IFMEM Saint-Michel	7	2	1	2	12
Total	94	35	20	9	158